

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

MUSEES – FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DU TUMULUS C DE PERE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C30-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

MUSEES – FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DU TUMULUS C DE PERE

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Situé sur la commune de Prissé-la-Charrière, le site archéologique du Tumulus de Péré est l'un des plus grands sites historiques en pierre sèche d'Europe. Erigé il y a plus de 6 300 ans par les premières communautés agricoles, cette ancienne nécropole de forme trapézoïdale mesure plus de 110 mètres de long sur 30 mètres de large et 4 mètres de haut.

Caché dans les bois du domaine de Péré, propriété privée, elle fait l'objet de campagnes de fouilles régulières depuis 1995 qui ont permis de révéler une construction en plusieurs étapes. La plus ancienne reconnue à ce jour correspond à un petit monument funéraire long de 7,20 m d'est en ouest, et large de 8,80 m. Construit essentiellement en terre, il contenait un « coffre » largement ouvert vers l'extérieur et ceinturé par une chemise de pierres. Dans un second temps, l'entrée du coffre a été obturée et le monument a été étendu vers l'est afin d'obtenir un tertre allongé de 23 m de long. L'ensemble était circonscrit par un fossé périphérique. Puis, intervient la construction d'un tumulus trapézoïdal de 100 m de long qui recouvre le monument précédent à l'ouest. Il contient au moins une chambre mégalithique de plan quadrangulaire desservie par un couloir d'accès débouchant sur la façade septentrionale, au tiers de sa longueur environ en partant de son extrémité occidentale. Cette chambre funéraire a également livré du mobilier attribuable au Néolithique moyen.

La prochaine campagne de fouilles archéologiques, prévue du 24 août au 25 septembre 2020, sous la responsabilité de Luc Laporte, Directeur de Recherches, CNRS, Université de Rennes, pourrait être l'une des dernières. L'objet de cette campagne concerne le plus grand des deux longs tumulus, appelé Péré C.

Afin d'assurer la réalisation des fouilles archéologiques, le CNRS/UMR 6566 sollicite la Communauté d'Agglomération du Niortais pour une subvention à hauteur de 4 000 euros. L'importance de ce site est à souligner tant sur le plan patrimonial à l'échelle du territoire que par sa renommée mondiale sur le plan scientifique.

Le Conseil d'Agglomération :

- Valide l'octroi d'une subvention, d'un montant de 4 000 euros, au CNRS/UMR 6566, pour la réalisation des fouilles archéologiques du Tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C30-09-2020-DE
Date de télétransmission : 06/10/2020
Date de réception préfecture : 06/10/2020